



PROCES VERBAL
N°53/CNCMP/2015
DU 30/12

L'an deux mille quinze et le mercredi TRENTE DECEMBRE à douze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Mint Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

1°/-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction de 20 postes de santé dans des localités de certaines Wilaya du pays, lettre n°514/CPMP/Ssouf reçue le 16 Décembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières au motif que l'évaluation des offres n'est pas conforme aux dispositions du DAO.

2°/-Examen du plan de passation des marchés publics de la CUN pour l'année 2016, lettre n°534/CPMP/Ssouf reçue le 28 Décembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2016.

3°/-Examen du plan de passation des marchés publics de l'agence TADAMOUN pour l'année 2016, lettre n°538/CPMP/Ssouf reçue le 29 Décembre 2015.

M. Maal

d

de

Mi

h

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2016.

4°-Examen du plan de passation des marchés publics de la CDD pour l'année 2016, *lettre n°538/CPMP/Ssouv* reçue le 29 Décembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2016.

5°-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la livraison de repas au cabinet du premier ministre, *lettre n°532/CPMP/Ssouv* reçue le 28 Décembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières proposant l'attribution du marché au restaurant MJK pour un montant de 23.826.000 UM TTC et un délai de douze (12) mois.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS SECTEURS SOCIAUX

6°-Examen du plan de passation des marchés publics actualisé du projet WARCIP-MAURITANIE pour l'année 2015, *réf lettre n°668/CPMP/Ss* reçue le 22 Décembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM actualisé pour l'année 2015.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SOMELEC

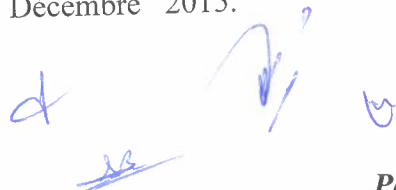
7°-Examen du projet de marché par entente directe relatif aux prestations d'ingénierie pour la réalisation des études de faisabilité, l'élaboration des APD et du DAO du projet de la ligne HTA 225 kW Nouakchott-Zouératt et des postes associés, *réf lettre n°1708/CPMP/SOMELEC* reçue le 22 Décembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec TRACEBEL INGIEERING S.A pour un montant de 645.230 Euros HT et un délai d'exécution de quatre (04) mois.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

8°-Examen du DAO relatif à la réalisation des travaux d'alimentation en Eau potable de l'Aftout echerghi (lots n° 3 et 5), *lettre n°354/CMSSBIE* reçue le 21 Décembre 2015.



Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE L'ADMINISTRATION, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

9°/-Examen des plans de passation des marchés publics de la CNSS, de l'ONMT et de la Radio Mauritanie SA pour l'année 2016, lettre n°234/CPMP/SACC reçue le 28 Décembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2016.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/DPEF

10°/-Examen du plan de passation des marchés publics de la DPEF pour l'année 2016, réf lettre n°114/CPMP/DPEF reçue le 29 Décembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2016.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Les Membres du Comité Permanent

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine
- Brahim Ould Hamed
- Ciré Amadou

Raifa Mint Kassim

Maalouma Limam Dahi